



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, 2^e étage, ce 29 août 2016 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE : Denis Lévesque

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promoteur
Lauréat Jean
Luc Forgues
Antoine Fortier-Simard

MMES LES CONSEILLÈRES : Karine Saint-Jean
Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 19 h 30 formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Autorisation de signature pour l'entente de matières résiduelles
4. Octroi de contrat pour la réfection, fondation supérieure et le pavage de la rue Notre-Dame
5. Octroi de contrat pour les réparations d'asphalte
6. Octroi de contrat pour l'évaluation des équipements du service incendie
7. Octroi de contrat pour la surveillance de chantier
8. Octroi de contrat pour le contrôle de qualité des matériaux
9. Entériner l'embauche de la Secrétaire-trésorière adjointe
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

449-2016

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Mandat au Maire et à la Directrice générale pour signer une nouvelle entente intermunicipale relative au lancement d'un appel d'offres pour la collecte et le transport regroupés des matières résiduelles et à la conclusion d'une entente pour la mise en commun d'un service de traitement des matières recyclables

CONSIDÉRANT l'entente intervenue en août 2014 entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri afin de procéder au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service de collecte et de transport des déchets, des matières recyclables et des matières organiques;

CONSIDÉRANT que le contrat accordé à Services Sanitaires A. Deschênesinc. pour la collecte et le transport regroupés des déchets, des matières recyclables et des matières organiques, à la suite de cet appel d'offres, vient à échéance le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT le souhait de la Ville de Saint-Pascal et des municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri de conclure une nouvelle entente afin de lancer un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de collecte et de transport regroupés des déchets, des matières recyclables et des matières organiques pour une durée de 36 mois avec possibilité de prolongation pour une période additionnelle de 24 mois;

CONSIDÉRANT la possibilité de conclure une entente de gré à gré avec la société Gesterra pour la mise en commun d'un service de traitement des matières recyclables;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Mont-Carmel de mandater la Ville de Saint-Pascal pour lancer l'appel d'offres, conclure l'entente avec Gesterra et assurer la gestion des contrats à intervenir;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

450-2016

Et résolu unanimement :

De ratifier les termes et les conditions de la nouvelle entente intermunicipale relative à la collecte et au transport regroupés des matières résiduelles et à la conclusion d'une entente pour le traitement des matières recyclables à intervenir entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri pour les années 2017, 2018 et 2019 avec possibilité de prolongation pour une période additionnelle de 24 mois.

De mandater le Maire, Denis Lévesque et la Directrice générale, France Boucher à signer, pour et au nom de la municipalité de Mont-Carmel, ladite entente.

4. Octroi de contrat pour la réfection, fondation supérieure et le pavage de la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT la résolution numéro 425-2016 qui autorisait la directrice générale à procéder aux appels d'offres pour la réfection de la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de six (6) soumissionnaires;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Firme Actuel Conseil Inc.;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

451-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat de réfection, de fondation supérieure et de pavage de la rue Notre-Dame à Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée pour la somme de 151 893.51 \$ avant taxes.

5. Octroi de contrat pour les réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation auprès de deux entreprises pour les travaux de réparation de pavage à différents endroits sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

452-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat de réparation de pavage à différents endroits de la municipalité à Pavage et réparation Francoeur Inc. au montant de 441.00 \$ la tonne pour les travaux manuels et de 156.00 \$ la tonne pour les travaux mécanisés, taxes en sus.

6. Octroi de contrat pour l'évaluation des équipements du service incendie

CONSIDÉRANT l'adhésion pour 2017 de la municipalité de Mont-Carmel à la Régie intermunicipale KamouraskaOuest;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire évaluer les équipements du service incendie de Mont-Carmel à la valeur marchande;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

453-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat de gré à gré pour l'évaluation des équipements du service incendie de Mont-Carmel à SPE valeur assurable pour la somme de 3 000.00 \$ taxes en sus.

7. Octroi de contrat pour la surveillance de chantier

CONSIDÉRANT le contrat pour la réfection, la fondation supérieure et le pavage de la rue Notre-Dame octroyé;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un surveillant de chantier pour la durée des travaux;

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

454-2016

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat de surveillance de chantier à Actuel Conseil Inc. pour la somme de 8 250 \$ avant taxes.

8. Octroi de contrat pour le contrôle de qualité des matériaux

455-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

Et résolu unanimement que le conseil municipal octroi le contrat pour le contrôle de qualité des matériaux pour le projet de réfection, de fondation supérieure et de pavage de la rue Notre-Dame à Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. pour la somme de 4 576.50 \$ avant taxes.

9. Entériner l'embauche de la Secrétaire-trésorière adjointe

CONSIDÉRANT le poste vacant de secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures;

CONSIDÉRANT les curriculum vitae et les entrevues effectuées;

456-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

Et résolu unanimement que le conseil municipal entérine l'embauche de madame Nancy De Roy au poste de secrétaire-trésorière adjointe. Le conseil souhaite la bienvenue à madame De Roy.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune période de questions puisqu'il n'y avait aucun citoyen présent.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QU'Etous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

457-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 20 h02.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.